



Jeudi 22 novembre 2018
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature du plan d'aide au rétablissement de l'équilibre de Valence Romans Habitat

Ce jeudi 22 novembre, l'agglo et ses partenaires ont signé un protocole d'aide au rétablissement de l'équilibre financier de Valence Romans Habitat qui lui permettra de poursuivre sa mission d'intérêt général.

Valence Romans Habitat est né d'une fusion entre les offices publics de l'Habitat de la ville de Valence et de Romans-sur-Isère le 1^{er} janvier 2017. Héritant d'une situation financière difficile et d'une réorganisation complexe, l'office public de l'habitat était dans l'obligation d'engager une procédure de rétablissement de son équilibre financier afin de pérenniser son action de bailleur social.

Ce plan d'aide est un engagement conjoint de l'État, de Valence Romans Habitat, de la CGLLS et de la Communauté d'agglomération. Il prévoit :

Le versement par l'Agglo d'un concours financier de 14,597 M€ dans le cadre de son Plan Local de l'Habitat. Son intervention visera à soutenir la construction de logements neufs et la réhabilitation BBC de logements situés dans les quartiers prioritaires des villes de Valence et de Romans-sur-Isère, cela au travers d'aides financières incitatives.

Le versement par la CGLLS d'une subvention de 14,58 M€, ainsi que d'une subvention de 9,6 millions d'euros dans le cadre de la compensation des baisses de loyers prévue par l'Etat

Enfin, le versement par l'Etat, via l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, d'une subvention de 30,16 M€.

Objectif ? Donner les moyens à Valence Romans Habitat d'améliorer durablement sa situation financière et de poursuivre sa mission de service public auprès des familles et des usagers.

Dans le cadre de ce plan d'aide au rétablissement de l'équilibre, Valence Romans Habitat s'engage à mettre en œuvre un plan d'économie et de restructurations internes d'ici 2025, avec notamment une baisse des dépenses de fonctionnement, une meilleure prévention des impayés mais aussi une politique de résorption des logements vacants par la réhabilitation de 3 000 logements.

Validé à l'unanimité lors du dernier Conseil Communautaire, ce plan d'aide au rétablissement de l'équilibre vient se greffer au Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'Agglo. Tous deux partagent la même ambition : réhabiliter durablement le parc de logements, construire un habitat diversifié et harmonieux répondant aux besoins de la population et loger les publics les plus fragiles.

Lors de la signature, Nicolas Daragon, Président et Annie-Paule Tenneroni, Présidente de Valence Romans Habitat, ont exprimé « *leur soulagement de signer ce protocole qui va permettre de sortir de l'ornière Valence Romans Habitat. Nous étions très inquiets sur notre capacité à pérenniser notre service public de l'habitat, qui traverse de grandes difficultés financières en raison du lourd passif d'Habitat Pays de Romans, alors que cet outil est primordial pour poursuivre notre politique du logement en faveur des familles modestes* ».

Inès Lopes

Chargée de communication et des relations presse
Service communication

Valence Romans Agglo

Site de Valence

Tél. : 04 75 63 76 45 / Poste 76 45

www.valenceromansagglo.fr

suivez-nous sur 